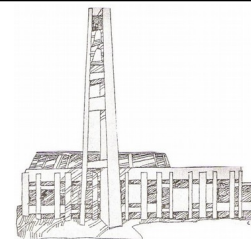




Région luthérienne de Paris

Paroisse luthérienne Saint-Marc de Massy



<p>Presbytère 6, Allée du Japon 91300 Massy Tél : 01 69 20 31 06 Adresse électronique : epudf.saintmarc.massy@gmail.com</p>	<p>Église Luthérienne Saint-Marc A l'angle Place Antoine de St-Exupéry/ rue des Anglais – Massy (en contrebas de l'opéra) www.saintmarcdemassy.org</p>
<p>Service divin Les dimanches et jours de fêtes à 10h30</p>	<p>École du dimanche Le dimanche pendant le service divin</p>

FEUILLE D'INFORMATIONS PAROISSIALES

FIP n° 1287 – 41^{ème} année – du 5 au 25 février 2018

Lectures bibliques :

4 février 2018 (4^e dimanche du temps ordinaire) : Job 7, 1-7 ; I Corinthiens 9, 16-23 ; Marc 1, 29-39

11 février 2018 (5^e dimanche du Temps ordinaire) : Lévitique 13, 1-2.45-46 ; I Corinthiens 10, 31-11, 1 ;
Marc 1, 40-45

14 février 2018 (Mercredi des Cendres) : Joël 2, 12-19 ; II Corinthiens 5, 20b à 6, 2 ; Matthieu 6, 1-6, 16-21

18 février 2018 ; 1^{er} dimanche du Carême (Invocavit) : Genèse 9, 8-15 ; 1 Pierre 3, 18-22 ; Marc 1, 12-15

25 février 2018 ; 2^e dimanche du Carême (Reminiscere) : Genèse 22, 1-18 ; Romains 8, 31-34 ; Marc 9, 2-10

Vie de notre paroisse

Mercredi 7 février	<i>Culte de maison</i> à 14h.
	<i>Groupe de méditation chrétienne</i> à 19h00 à Saint-Marc.
	<i>Conseil presbytéral</i> à 20h30 à Saint-Marc.
Dimanche 11 février	<i>Culte méditatif</i> à 10h30 à Saint-Marc.
	<i>Sortie KT et groupe de jeunes</i> à 12h à Palaiseau.
Mercredi 14 février	<i>Culte du mercredi des Cendres</i> à 19h00 à l'église de la Trinité.
Jeu-di 15 février	<i>Étude biblique</i> à 14h15 au temple de Palaiseau.
Dimanche 18 février	<i>AG de l'AESMMA</i> à Saint-Marc à l'issue du culte.
Dimanche 25 février	<i>Baptême de Maëlys Kponou</i> pendant le culte à Saint-Marc.
	<i>Catéchisme</i> à l'issue du culte à Saint-Marc.
	<i>Réunion publique du collectif Abraham</i> sur le thème de la paix à l'Espace Liberté à 16h00.

Sortie KT et groupe de jeunes

Le dimanche 11 février, après le culte, les jeunes (à partir de 10 ans) rejoindront ceux du temple de Palaiseau pour partager un repas tiré des sacs. A l'issue de cela, nous irons rejoindre les jeunes de l'aumônerie catholique de Palaiseau à l'Espace Allende pour assister à la pièce « Il était deux foi(s) ». Après un moment d'échange avec les acteurs et un goûter, le retour aura lieu à 17h30.

Culte régional du mercredi des cendres

Il aura lieu le 14 février à 19h à l'Église de la Trinité (172 Bd V. Auriol, 75013 Paris, métro *Place d'Italie*).

Assemblée Générale de l'association d'entraide AESMMA

Elle aura lieu le dimanche 18 février à l'issue du culte. Elle est ouverte à tous et vous pouvez proposer d'adhérer pour la somme de 2 euros.

Dans nos familles

Maëlys Kponou sera baptisée le dimanche 25 février pendant le culte. Notre joie et notre prière accompagnent la famille de Maëlys.

Notre frère Jean Combecau nous a quittés. L'Évangile de la Résurrection a été annoncé lors de ses funérailles le vendredi 26 janvier. Nous assurons Jean-Noël de notre sympathie et de notre prière.

Souvenons-nous de la Parole du Seigneur : « Je suis la Résurrection et la Vie ; celui qui croit en moi, même s'il meurt, vivra ; et quiconque vit et croit en moi ne mourra jamais ».

Merci

Merci à tous ceux et toutes celles qui ont fait du repas paroissial du 28 janvier un moment convivial pour rencontrer le père Juvénal et nos amis réfugiés.

Extrait de l'agenda du pasteur

- ❖ Jeudi 8 février : animation du groupe de méditation chrétienne à St-Paul (paroisse sans pasteur).
- ❖ Vendredi 9 février : participation à la pastorale libérale à l'Oratoire du Louvre sur le thème de l'athéisme.
- ❖ Vendredi 9 février : réunion de préparation de la fête œcuménique du 21 juin.
- ❖ Samedi 10 février : participation au Conseil Régional.
- ❖ Jeudi 15 février : rencontre avec le pasteur Simon Kéglo et le père Patrick Nouma.
- ❖ Vendredi 16 février : participation à la réunion pastorale luthérienne.

À noter déjà

Assemblée Générale de l'association paroissiale ACEPU Saint-Marc : le 25 mars et Inscription comme membre de l'association paroissiale :

Vous êtes nouveau dans la paroisse ou vous n'avez pas reçu en 2017 de convocation à l'Assemblée Générale ? Il est encore temps de vous inscrire comme membre de notre association pour participer aux décisions et aux votes qui ont lieu lors de l'Assemblée Générale qui aura lieu le dimanche 25 mars à l'issue du culte. Comment faire? Rien de plus facile: demandez le formulaire à un conseiller ou téléchargez-le à partir de notre site :

www.saintmarcdemassy.org, page d'accueil, « **Devenir paroissien !** »

et remplissez-le.

Autour de nous

Exposition du 31 janvier au 14 février

L'institut protestant de théologie de Paris vous propose de découvrir les œuvres du pasteur Hollard-Beau en lien avec les Évangiles. Ouverture de 10 à 18H. Plus d'information sur le site www.Ex-trace.art



À méditer

Je vous propose de méditer sur cette très belle prière du mystique indien du 19^{ème} siècle Ramakrishna. Elle invite entrer dans une relation avec Dieu basée sur l'amour plutôt que sur la simple morale ou la connaissance intellectuelle.

« Seigneur, à toi la vertu, à toi le péché, reprends-les, donne-moi l'amour pur. Seigneur, à toi la connaissance, à toi l'ignorance, reprends-les, donne-moi l'amour pur. Seigneur, à toi la pureté, à toi l'impureté, reprends-les, donne-moi l'amour pur. Seigneur, à toi le bien, à toi le mal, reprends-les, donne-moi l'amour pur ».

Adressez vos versements (offrande dominicale nominative ou non) à l'ordre d'ACEPU St Marc pour les chèques.

Pour vos offrandes en espèces à la paroisse (ACEPU), anonymes ou non, des enveloppes sont à votre disposition dans les recueils de chants. **Inscrivez-y votre nom pour un don nominatif (qui donne droit à un crédit d'impôt de 66% de votre don).**

Le trésorier recommande les virements mensuels : il suffit de signer à son agence bancaire un ordre de virement permanent ou de faire un virement ponctuel via internet. Demandez un RIB à la trésorière (Martine Aggerbeck).

Le produit des collectes en espèces déposées directement dans la corbeille au cours du culte est affecté à la diaconie, gérée par l'Association d'Entraide Saint-Marc de Massy-Antony AESMMA.